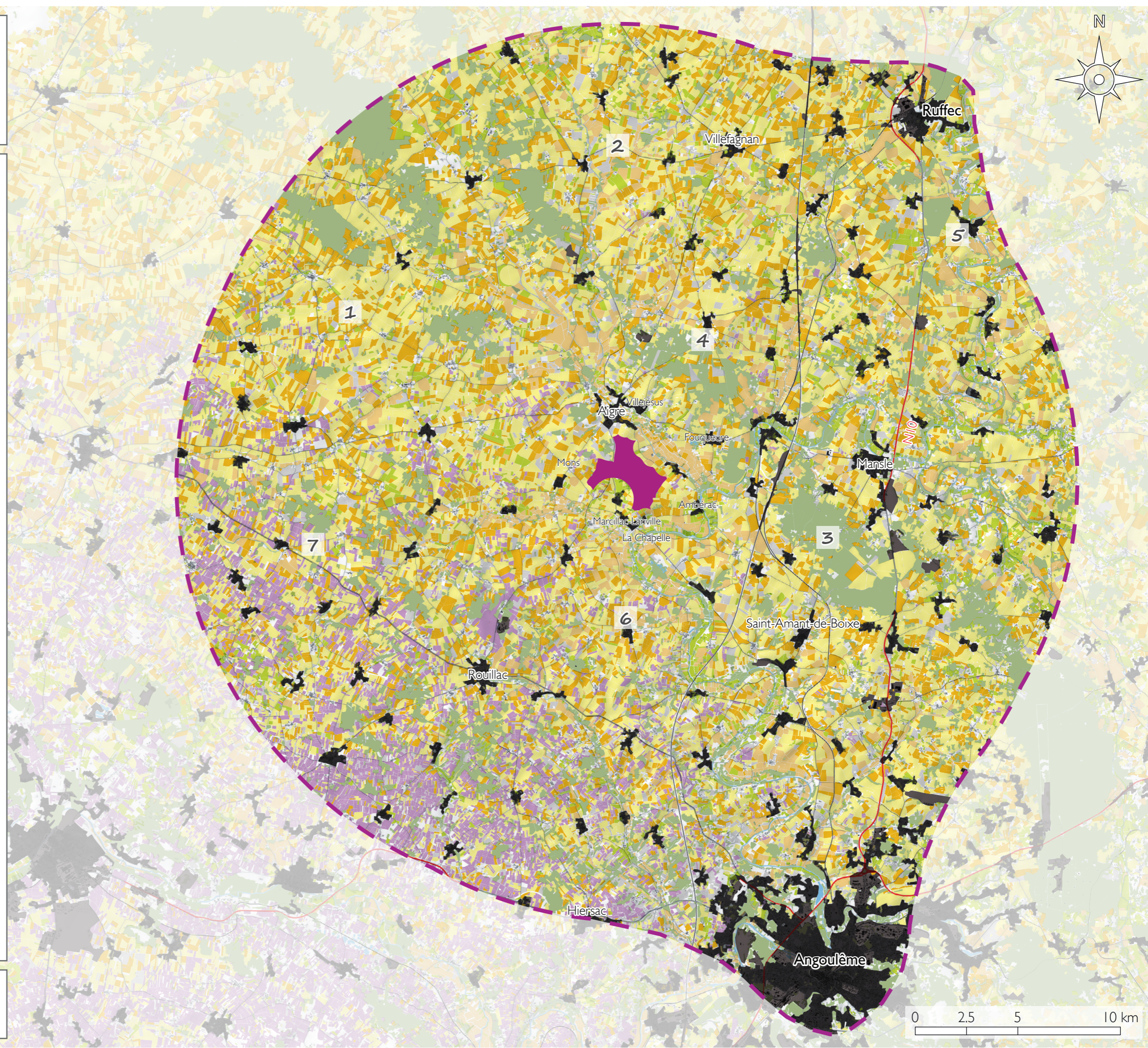


Occupation du sol

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude éloignée (20 km)
- Territoire artificialisé
- Céréales
- Mais
- Oléagineux et protéagineux
- Prairie
- Forêt
- Vignes
- Autres cultures



Sources : RPG, BdAlti 75.



OCCUPATION DU SOL

Source : Géoportail



• Les champs cultivés

Au nord et au sud de l'axe formé par la marche boisée, le territoire est voué aux champs cultivés, plus ou moins parsemés de petits boisements et de prairie. Plus de 70 % de l'aire d'étude éloignée est cultivée. Parmi ces zones cultivées, les champs cultivés représentent près de 75 % de la surface cultivée (soit 53 % de l'aire d'étude éloignée). Les céréales sont largement majoritaires (69 % des champs cultivés) avec dans l'ordre d'importance : blé, orge et maïs. Les autres champs sont cultivés principalement en oléagineux (tournesol majoritairement et colza). Les secteurs cultivés, hors période estivale où les cultures peuvent limiter les vues, sont des secteurs aux vues dégagées quand le relief ne crée pas de masques.



Fig. 14 : Champs cultivés près de Fontaine-Chalendray Fig. 15 : Champs cultivés entre Brettes et Longré

Source : Géoportail



• Des secteurs alliant cultures et boisements

Autour de Ruffec, les petits bois et bosquets sont plus présents. Ils engendrent des vues moins dégagées avec plus de masques. Ces secteurs ont une sensibilité vis-à-vis de la ZIP plus réduite.



Fig. 18 : Les boisements limitent les vues lointaines

• Les grands boisements

Traversant le territoire du nord-ouest au sud-est, une large bande boisée vient s'intercaler entre les espaces de champs cultivés.

Cette bande boisée tient son origine du partage du territoire lors du peuplement celte entre 2 grands groupes : au nord les Pictons, au sud les Santons.

Dans ces zones, les visibilitées sont très réduites. Il s'agit de secteurs non sensibles en terme de visibilité sur la ZIP, hormis les franges boisées ou les grandes clairières. Ces boisements créent des masques en direction de la zone d'implantation potentielle au nord-est.

Source : Géoportail



Fig. 16 : Vue limitée au sein d'un bois



Fig. 17 : Les bois créent des masques vers l'horizon

Source : Géoportail



• Au sud-ouest un secteur viticole

À mesure que l'on avance vers le sud-ouest, les parcelles de vignes sont de plus en plus nombreuses.

Cette concentration annonce le pays bas situé au sud-ouest de l'aire d'étude éloignée. Il s'agit notamment des vins de l'IGP Vins Charentais, produits en Charente et Charente-Maritime.

La vigne peut limiter légèrement les vues, le relief dans ces secteurs peut néanmoins créer des vues plongeantes et plus lointaines.



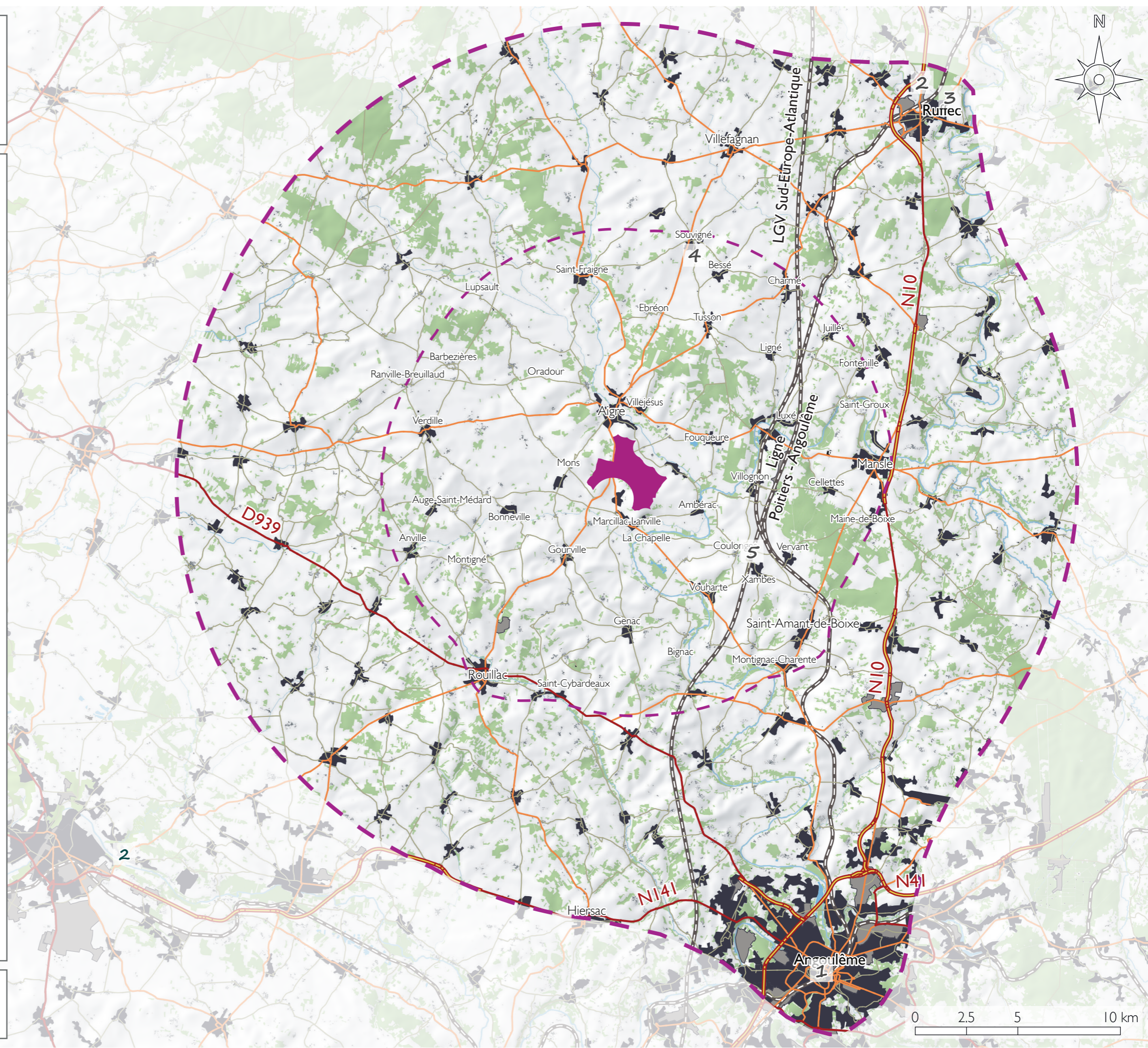
Fig. 19 : Vignes vers Genac



Fig. 20 : Vignes vers Siecq

Occupation humaine

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude rapprochée et éloignée
- Tissu urbain
- Zone industrielle ou commerciale
- Habitat isolé
- Autoroute
- Route principale
- Route régionale
- Route locale
- Voie ferrée



Sources : IGN Route 500®, IGN BdAlt®, les contributeurs d'OSM.

